

Compte rendu de la commission Sportive 22 du 26 juin 2018

Présents : Ronan Le Goff (PN Sud Goelo), Pierre Le Boucher (CDV), Yvon Furet (CDV), Pascal Giannantoni – (LCC), Marylin Lebreton (CN Pleneuf), Camille Chas (CN Plérin); Julien Rolland (BNIG), Anne Marie Le Buhan (CDV), Sebastien Bresson et David Berbel (CN Erquy)

Melen Pilorge (CN port Blanc) Yun Le Corre (AAN Port Blanc)

Absents/ Excusés : Thierry Ouvrard (cn perros)-Pierre Gueutier — Antoine Le ralec (EV Frehel)

1./ Attribution des Bateaux D1 Performance Ailes Marines

Selon les Critères proposées en début de saison pour les Optimists :

Attribution de 5 optimists ailes marines pour les 5 premiers benjamins (fille ou garçon) du Championnat départemental de printemps 2018 accédant à la catégorie minime performance sur la saison 2018/2019 (Décision définitive de la commission en fonction du projet et de la motivation de chaque coureur).

1. **Sarah Jannin (LCC)**
2. **Gabriel Lothoré (PNSG)**
3. **Albane Plurien (PNSG)**
4. **Eulalie Piani (LCC)**
5. **Clémentine Caudan (LCC)**

Le coureur Louis Toinel était également concerné par l'attribution d'une coque mais il utilise un bateau perso, nous prenons donc le coureur suivant sur la liste.

Attribution de 3 optimists ailes marines : Dotation aux 3 premiers benjamins (Filles ou garçons) nés en 2008 du Championnat départemental de printemps 2018 classés dans les 5 premiers du championnat sinon réattribués aux premiers benjamins de 2008 ou de 2009 de l'automne 2018

1. **Thelio Giannantoni (LCC)**

Le coureur Raphael ALLAIN était également concerné par l'attribution d'une coque mais il utilise un bateau perso.

Attribution de 2 optimists ailes marines : Dotation des 2 premiers minimes D1 du Championnat d'automne 2018.

Demande de Dérogation :

Demande du CN Plérin qui sollicite l'attribution d'une coque pour Thimotée DENIS (né en 2008). Bonne saison pour le coureur, bonne motivation, il est aussi le suivant sur la liste des attributions.

Demande de la BNIG qui sollicite le maintien de la coque pour Maud DESBIOLLES, elle souhaite continuer une année supplémentaire, elle n'a pas obtenu sa qualification au Chpt de France à 2 places près. Elle souhaite se qualifier l'an prochain.

L'ASN Perros, absent au moment de la réunion sera consulté avant le CA.

Proposition de la commission à valider par le Conseil d'administration du CDV

1. **Sarah Jannin (LCC)**
2. **Gabriel Lothoré (PNSG)**
3. **Albane Plurien (PNSG)**
4. **Eulalie Piani (LCC)**
5. **Clémentine Caudan (LCC)**
6. **Thelio Giannantoni (LCC)**
7. **Thimotée DENIS**
8. **Maud DESBIOLLES**
9. Attribution après le Championnat d'automne
10. Attribution après le Championnat d'automne

Petit rappel fait par certains membres de la commission, il est important que les coureurs payent la carte Pub à la FFV pour ces bateaux. Un des bateaux a été vu avec du scotch sur le nom du partenaire au moment d'une régates. Ces bateaux ont été financé par le partenaire Ailes Marines et sont mis gracieusement à disposition des coureurs, il est donc important de ne pas masquer le partenariat.

Ces bateaux sont affectés à un coureur nominativement, il est donc interdit de procéder à un prêt vers un autre coureur au moment d'une régates.

Selon les Critères proposés en début de saison pour les Lasers :

Attribution de 2 lasers ailes marines aux trois premiers coureurs du classement opti du championnat de Bretagne 2018 accédant au laser 4.7 sauf si un (ou des) coureur(s) 4.7 restant en 4.7 se classe(nt) dans les 10 premiers du classement du championnat de Bretagne 2018. Ce ou ces derniers seront alors prioritaires

Nous n'avons pas connaissance pour le moment de coureurs opti accédant au laser.

Attribution de 2 lasers Ailes Marines pour les 2 premiers coureurs Costarmoricains du championnat de Bretagne 4.7 2018 accédant au laser radial.

1. **Thibault TABOURIN (ASN Perros)**
2. **Klara LETISSIER (PNSG)**

Attribution de 3 lasers Ailes Marines pour les 3 premiers coureurs D1 laser radial du Championnat de Bretagne 2018 susceptibles de refaire une année de laser radial la saison prochaine et éligibles en termes d'âge à la sélection au Championnat de France radial.

1. **Romain Gibet (LMD CN Pléneuf)**
2. **Léonard Fleury (LMD CN Pléneuf)**
3. **Yann Arthur Furet (PNSG)**

Le coureur Matéo Poudens était également concerné par l'attribution d'une coque mais il utilise un bateau du Club.

Attribution des coques Opti du département.

En 2017, nous avons effectué des conventions sur trois ans avec plusieurs clubs pour l'utilisation de ces coques, deux sont restées au CDV. A ce jour, le CN Plérin sollicite 2 coques et l'EV Fréhel 2 à 4 coques.

Le Pôle Nautique Sud Goelo propose de restituer deux de ces 6 coques

- ❖ Dès la rentrée prochaine, le CN Plérin et l'EV Fréhel auront 2 coques sous convention club jusqu'en 2020.

2./ Bilan Printemps 2018 du circuit départemental

Régates Opti : 7 minimes D2 et 29 benjamins D2

31 coureurs D3 avec 15 coureurs en moyenne sur les régates

Bonnes régates dans l'ensemble

Stage à l'île grande 8 au 10 mai : 33 coureurs

Une demande est faite par un entraîneur : « *Est-il possible de pouvoir mouiller les parcours avant que les enfants ne partent sur l'eau ... plus facile pour donner les explications du parcours, ect...* »

Cela s'est fait sur certaines régates et ce fut apprécié des coureurs et des entraîneurs.

Laser : Chute des effectifs

PAV : Chevauchement de la pratique Régionale et Départementale, deux épreuves courues sur l'année pour le moment.

Slalom : 1 seule régata courue

Flotte Co : 10 RS Feva – 10 Cata – 6 Bug.

Régate de niveau régional. Remarque du Club organisateur, l'AANPB : Absence de soutien de la part de la Ligue sur cette épreuve

Une réflexion est en cours sur les RS Feva afin de relancer une dynamique et pouvoir créer une nouvelle série.

Plusieurs clubs ont des équipages (3 à St Quay, 2 à Port Blanc) d'autres clubs ont des bateaux RS Feva.

La Commission propose de cibler 2 régates du TAVL, le 21 octobre à L'île Grande et le 04 novembre à Trébeurden.

La BNIG propose d'inviter quelques clubs du 29 qui ont des RS Feva.

3/ Automne 2018 : Vérification du Calendrier régates et stage.

Le PNSG informe qu'il sera absent de la régata Laser du 11 novembre à Pléneuf.

Nous devons vérifier auprès du département 35 qui organise la seconde régata de novembre.

Il est proposé de réunir les deux dates si besoin en fonction des effectifs envisagés.

- Le CN Erquy propose également d'intégrer la régates Warp LD qu'il organise les 6/7 octobre dans le championnat Départemental Slalom. C'est noté.
- Un Point sera fait à l'automne sur l'effectif Laser
- Stage opti toussaint : il sera organisé à Erquy du 27 au 29 octobre juste avant l'interlique d'Automne organisée à Erquy.

4./ Equipe départementale sur les Championnats de France

Sélectionnés pour les Championnats de France Minimes et espoirs (34 coureurs)

PAV Minimes

GAUBERT VICTOR C M V ST BRIEUC

Flotte co RS FEVA

LE BANNER BRIAC AAN PORT-BLANC

MAUPEU MATÉO AAN PORT-BLANC

DESBIOLLES MAUD B N ILE GRANDE

TASSEL TITOUAN A.S.N. PERROS

Flotte co solitaire Bug

EEMAN LOÏCK LOGUIVY CANOT CLUB

FARIBAUT THÉO POLE NAUTI SUD GOELO

Optimist fille

GIANNANTONI MANON LOGUIVY CANOT CLUB

LEGAY MARGAUX POLE NAUTI SUD GOELO

Optimist garçon

LE GAL LEANDRE POLE NAUTI SUD GOELO

VAUTRIN TITOUAN LOGUIVY CANOT CLUB

CORNIC MAEL A.S.N. PERROS

GIANNANTONI TITOUAN LOGUIVY CANOT CLUB

MASSE THEO LOGUIVY CANOT CLUB

420 Féminine

LAURENT SOLVEIG B N ILE GRANDE

KERHERVE SOPHIA B N ILE GRANDE

420 Masculin

LAYUS BAPTISTE E V TREBEURDEN

LE PENVEN VICTOR A.S.N. PERROS

CORNIC IBAN A.S.N. PERROS

Laser 4.7 Féminine

LETISSIER KLARA POLE NAUTI SUD GOELO

Laser 4.7 Masculin

TABOURIN THIBAUT A.S.N. PERROS

Laser radial Féminine

SONNEVILLE CAROLINE POLE NAUTI SUD GOELO

Laser radial masculin

FLEURY LEONARD LMD CN PLENEUF
GARNIER MAEL C M V ST BRIEUC
GIBET ROMAIN LMD CN PLENEUF
LYNE ALEXANDER LMD CN PLENEUF
PATUREL PAUL POLE NAUTI SUD GOELO
POUDENS-PROVOS MATEO POLE NAUTI SUD GOELO
FURET YANN-ARTHUR POLE NAUTI SUD GOELO

Slalom F31

BERHAULT ERWAN C N LANCIEUX
PRINCE MATÉO C N LANCIEUX
ROUXEL ANTOINE CN ERQUY

Slalom R 120

BOUGUYON VICTOR C N ST CAST
COLLET MARIN LOGUIVY CANOT CLUB

4./ Bilan Open 5.7 de la saison écoulée et projet à venir 2018/2019

1 seul open 5.7 à Loguivy. Le Bateau a été restitué en cours d'année. Des difficultés matérielles ont été rencontrées ainsi que des difficultés pour la mise en place des entrainements avec un équipage complet

Au 1^{er} septembre : 4 open 5.7 à attribuer

Le PN Sud Goelo en sollicite deux, le projet est en cours ...

Nous avons également une demande de la part du Lycée Maritime de Paimpol pour la mise à disposition de 2 bateaux de septembre à fin octobre afin de préparer le Championnat de France des Lycées Maritimes.

Questions diverses

- Le CN Plérin n'a pas eu l'info concernant les benjamins qualifiés pour la régata de l'Aberwrach. L'information a été donnée oralement lors de la remise des prix coupe de Bretagne à St Quay. L'information n'a pas été diffusée sur le site de la LIGUE
- BNIG : Julien questionne le CDV sur les aides possibles pour deux coureurs qui ont intégré le Pôle France.
- Réponse : une aide est accordée par le CDV selon l'enveloppe allouée par le département pour l'équipe Départementale + CLE. En fonction de l'enveloppe et du nombre de coureurs costarmoricaains au Pôle, nous versons une aide à l'issue de la saison, directement aux familles.